

SAINT-EUSTACHE

1^{er} décembre 2018

SAINT-EUSTACHE

146 rue Rambuteau - 75001 Paris

Adresse postale :

2 impasse Saint-Eustache - 75001 Paris

Tel : 01 42 36 31 05

saint-eustache.org

accueil@saint-eustache.org

Nous attendons Quelqu'un



« Une crèche », Anouk Rabot

« On verra le Fils de l'homme venir dans une nuée, avec puissance et gloire » nous dit l'Évangile de ce jour. « Il reviendra dans la gloire » reprenons-nous dans le symbole de Nicée-Constantinople. Tel est notre horizon, que nous ressentons sans doute comme lointain.

En ce premier dimanche de l'Avent, nous écoutons aussi le prophète Jérémie : « J'accomplirai la parole de bonheur que j'ai adressée à la maison d'Israël et à la maison de Juda ». Cette promesse terrestre

faite à Israël, qui est pour nous accomplie dans le Christ, nous sommes invités à la vivre pendant le temps de l'Avent et à partager cette expérience de l'Espérance avec le peuple juif. C'est une belle occasion de nous rapprocher ainsi de nos frères aînés dans la Foi. Nous chantons souvent à Saint Eustache pendant l'Avent ce chant médiéval : « O viens, o viens Emmanuel, viens délivrer Israël ».

Ce que nous espérons, ce que nous attendons, ce n'est pas quelque chose, c'est Quelqu'un. Nous espérons ce Quelqu'un qui nous sauve, ce qui implique que nous connaissions notre besoin d'être sauvés. L'Avent est, de façon indissociable, à la fois conscience de nos limites et Espérance.

Comment vivre ce temps particulier de l'année liturgique ? Chacun apportera sa réponse personnelle. Pour la troisième année consécutive, il nous est proposé, tous les vendredis à partir du premier vendredi de l'Avent et jusqu'à celui qui précède la Pentecôte, dans le chœur de l'église, un temps de silence partagé, d'une demi-heure à partir de 18h, suivi de la messe à 18h30. Dans ce lieu central, à la fois ouvert et intime, nous pouvons vivre ensemble, peut-être à rebours de notre quotidien, un temps de calme, de patience, d'intériorité et de prière, pour nous préparer à la venue de Celui que nous attendons.

Anne Roul, paroissienne et membre de l'équipe pastorale.



Yves Trocheris, curé de Saint-Eustache, et les membres de l'équipe pastorale
Françoise Paviot, chargée de l'art contemporain à Saint-Eustache
Lorraine Gobin, directrice générale de Rubis Mécénat
ont le plaisir de vous inviter à venir découvrir

CRÈCHE

Une œuvre conçue par Max Coulon et Théophile Stern, étudiants aux Beaux-Arts de Paris

Lundi 17 décembre 2018

de 18h30 à 20h30

À l'église Saint-Eustache

En présence des artistes

Exposition

Du 02 décembre au 03 février 2018

Église Saint-Eustache

146, rue Rambuteau 75001 Paris

Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 19h15

Le dimanche de 9h00 à 19h15





Avent & Noël 2018 à Saint-Eustache

Temps de silence avant la messe du vendredi soir

Du vendredi 7 décembre jusqu'à la Pentecôte

Temps d'oraison dans le chœur de 18h à 18h30 - Messe de 18h30 à 19h dans le chœur

Lecture continue de l'Évangile de Luc dans l'église

Samedi 8 décembre, 10h à 17h

« La Grande Guerre à travers les vitraux »

Mardi 11 décembre, 20h, Salle des Colonnes

Conférence illustrée de Jean-Claude Lescure, professeur en histoire contemporaine
à l'université de Cergy-Pontoise *Entrée libre*

Opération nettoyage de l'église

Samedi 15 décembre, 10h à 12h, suivi d'un apéritif en Salle des Colonnes

Chants de Noël et lectures avec le Jeune Chœur de Saint-Eustache

Dimanche 16 décembre, 16h *Libre participation*

Inauguration de la Crèche des artistes Max Coulon et Théophile Stern

Lundi 17 décembre, 18h30 à 20h30 *Entrée libre*

Célébration pénitentielle de l'Avent

Mardi 18 décembre, 19h

Lundi 24 Décembre

19h, Messe de la Nuit de Noël avec les familles
20h30, Noël de La Soupe avec chants traditionnels
22h30, Messe de la Nuit de Noël

Mardi 25 Décembre

Nativité du Seigneur

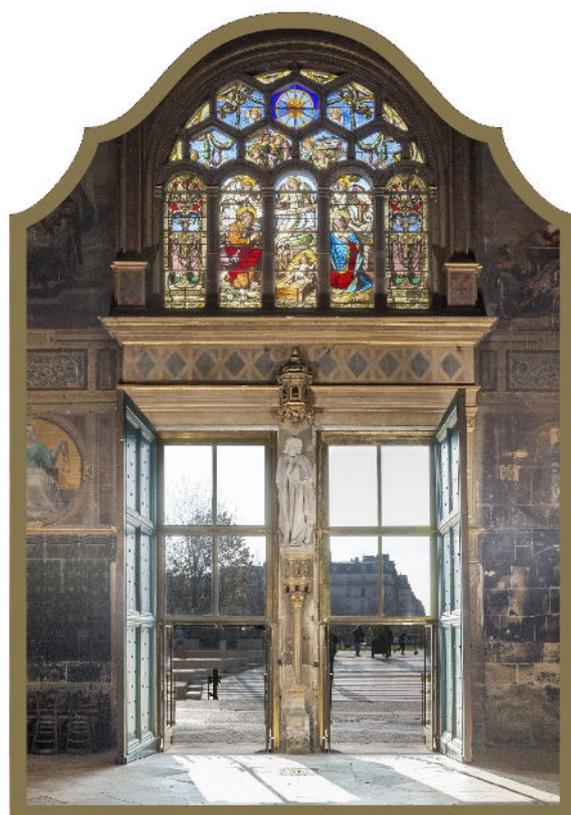
10h, Ouverture de l'église

11h & 18h, Messes du Jour de Noël

16h30, Concert d'orgue par Thomas OSPITAL

Olivier Messiaen (1908-1992), La nativité du Seigneur

Libre participation



Message du Père Yves Trocheris, curé de Saint-Eustache



En 2017, le montant collecté pour le *Denier de l'Église* à Saint-Eustache était de 238.575, 88 €.

En 2018, au 30 novembre, la collecte s'élève à 155.004, 24 €.

Il nous manque 83.571, 64 € pour atteindre le même montant que l'année dernière.

Quelle que soit la valeur du don, ce qui est important c'est de participer en fonction de ses moyens et, bien sûr, de ses charges.

Compte tenu de la nouvelle réglementation fiscale, je vous incite à donner autant que les années précédentes et vous invite à lire « **Il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018** ».

Je sollicite votre aide et vous remercie d'avance de votre générosité.

C'est ensemble et grâce à vous que nous pouvons faire vivre Saint-Eustache.

Yves Trocheris, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Eustache.

Comment donner ?

Vous trouverez des enveloppes *Denier de l'Église* dans les présentoirs afin de participer :

- par **chèque à l'ordre de « Saint-Eustache/ADP »**, en le datant au plus tard du 31 décembre
- en **espèces**
- par préférence, si possible, par **prélèvement automatique** (en joignant un RIB)

Mais aussi :

- via **Internet sur www.saint-eustache.org** en cliquant sur l'onglet « Je donne » (site sécurisé)
- par **carte bancaire via l'une des cinq bornes électroniques** mises à votre disposition dans l'église. Pour recevoir votre reçu fiscal, il vous suffira en retour de donner votre adresse mail.

« Il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018 »

Le nouveau régime du prélèvement à la source n'a pas d'incidence sur le traitement fiscal des dons pour le calcul et le paiement de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur la fortune immobilière, comme le précise le diocèse de Paris.

Les dons 2018 bénéficient des mêmes droits d'imputation que les dons 2017.

Pour l'impôt sur le revenu, les dons réalisés en faveur de la Fabrique donnent toujours droit à une réduction d'impôt égale à 66% des dons dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour l'impôt sur la fortune immobilière, les dons non retenus pour l'impôt sur le revenu donnent droit à une déduction d'impôt égale à 75% des dons, la réduction d'impôt étant plafonnée à 50 000€ par an.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le système mis en place par l'administration fiscale encourage la régularité des dons 2018 par rapport à 2017.

Un acompte sera versé par l'administration fiscale dès le 15 Janvier 2019 représentant 60% de la réduction d'impôt au titre des dons réalisés en 2017 et utilisée pour le paiement de l'impôt sur le revenu en 2018. Si vous avez versé 1000€ en 2017, vous avez eu droit à une réduction d'impôt de 660€ en 2018. Vous percevrez donc un acompte sous la forme d'un virement bancaire de $660 \times 60\% = 396\text{€}$ le 15 Janvier 2019.

Cet acompte sera régularisé par un versement complémentaire ou un remboursement au 15 Juillet 2019.

En supposant un don 2018 de 1500€ vous pourrez bénéficier d'un remboursement complémentaire de $1500 \times 66\%$ (990€) diminué de l'acompte perçu le 15 Janvier 2019 (396€), soit 594€ le 15 Juillet 2019.

Pour les donateurs qui n'ont pas fait de dons en 2017, ils ne bénéficieront pas de l'acompte au 15 Janvier mais ils auront droit au règlement de leur réduction d'impôt correspondant à leurs dons le 15 Juillet.

Les dons réalisés en 2018 viendront donc réduire le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source en 2019. Certains auraient pu penser que l'absence de dons en 2018 permettait d'augmenter le crédit de modernisation destiné à neutraliser l'imposition du revenu 2018 mais il n'en est rien car les donations ne sont pas déductibles du revenu pris en considération pour la détermination de ce crédit de modernisation.

En ce qui concerne l'impôt sur la fortune immobilière, il n'y a pas de modification des règles d'imputation. Les dons réalisés entre la date limite de déclaration des revenus 2017 et le 31/12/18 peuvent être imputés sur l'impôt sur la fortune immobilière du au titre de 2019.

Dans ces conditions, il n'existe pas de motif fiscal à différer vos dons avant la clôture de l'année 2018.

Pour l'impôt sur le revenu, vos dons versés avant le 31/12/2018 vous permettront un encaissement de la réduction d'impôt sur le revenu, soit 66% de vos dons, au plus tard le 15 Juillet 2019.

Pour l'impôt sur la fortune immobilière, vous disposerez d'une imputation sur l'impôt dû en 2019.

Agenda paroissial

Temps de silence avant la messe du vendredi soir

Du vendredi 7 décembre 2018 jusqu'à la Pentecôte 2019

Temps d'oraison dans le chœur de 18h à 18h30 - Messe de 18h30 à 19h dans le chœur

- Du 30/11 au 02/12 *Retraite du groupe Jeunes adultes*
- Du 30/11 au 02/12 *Banque Alimentaire pour La Soupe Saint-Eustache* (voir encadré)
- Samedi 1^{er} décembre **Journée Mondiale de lutte contre le sida**
- Dimanche 2 décembre **1^{ER} DIMANCHE DE L' AVENT**
Quête pour les Chantiers du Cardinal
17h30, Audition d'orgue par Yannick Merlin et Béatrice Piertot
18h30, Groupe Abraham
- Lundi 3 décembre **18h30, Groupe Abraham**
- Mardi 4 décembre **Ouverture de La Soupe Saint-Eustache**
19h, Dialogue contemplatif
- Vendredi 7 décembre **13h, Déjeuner fraternel du vendredi en salle des Colonnes**
18h30, Équipe pastorale
- Samedi 8 décembre **10h-17h, Lecture continue de l'Évangile selon saint Luc dans l'église**
- Dimanche 9 décembre **2^{ème} DIMANCHE DE L' AVENT**
17h30, Audition d'orgue par Baptiste-Florian Marle-Ouvrard
19h, Groupe Jeunes adultes
- Mardi 11 décembre **20h, Conférence « La Grande Guerre à travers les vitraux »** (voir encadré)

Collecte nationale des banques alimentaires

Rendez-vous dans vos magasins habituels !



Vendredi 30 novembre, samedi 1^{er} décembre et dimanche matin 2 décembre *La Soupe Saint-Eustache* participe à la Collecte de la Banque Alimentaire.

Le produit de cette collecte représentera 70% des besoins en produits non périssables.

Voici les points de collecte : Franprix 35 rue Berger ; Franprix 25 rue Montorgueil ; Magasin G20 31 rue des Bourdonnais ; Monoprix Forum des Halles ; Monoprix Opéra 21 avenue de l'Opéra ; Monoprix Temple ; Monoprix rue du Bac ; Monoprix Sébastopol ; Magasins U et Super U rue des Petits carreaux, selon l'ouverture des magasins.





La Grande Guerre dans les vitraux

Conférence illustrée de Jean-Claude Lescure

Mardi 11 décembre à 20h en salle des Colonnes

Entrée par le 2 Impasse Saint-Eustache, 75001 Paris

Entrée libre

Mémoire de guerre, avenir de paix

Dans le cadre des commémorations de l'armistice de 1918 à Saint-Eustache



Professeur en histoire contemporaine à l'université de Cergy-Pontoise, l'historien Jean-Claude Lescure a recensé les nombreux vitraux commémoratifs de la Première Guerre mondiale. Réalisés pour la plupart dans les années qui ont suivi le conflit, alors que les souvenirs étaient encore proches, ces vitraux honorent la mémoire des soldats disparus par des mises en scène qui rappellent le quotidien de la guerre pour mieux

le transcender et donner ainsi un sens au sacrifice de ces hommes. Images à l'appui, Jean-Claude Lescure évoquera les thématiques à l'œuvre et dressera une synthèse sur la signification artistique et historique de ces vitraux du souvenir.

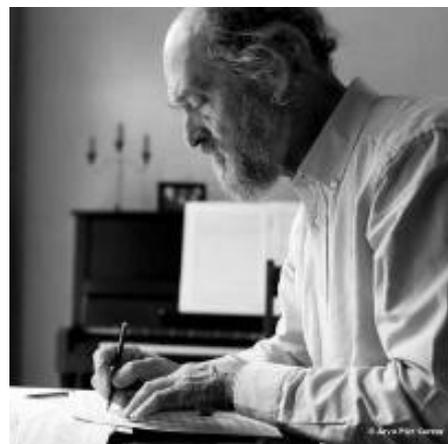
Art contemporain & spiritualité

Art, Culture et Foi / Paris poursuit une exploration de l'art d'aujourd'hui en compagnie d'artistes qui ont œuvré pour l'Eglise ou dont la quête spirituelle interroge nos contemporains.

Jeudi 6 décembre 2018 de 12h30 à 13h30

Arvo Pärt

Par **Emmanuel Bellanger**. Emmanuel Bellanger a mené une carrière d'organiste comme titulaire de l'orgue de Saint-Honoré d'Eylau à Paris, et d'enseignant à l'Institut catholique de Paris. Il est directeur du comité de rédaction de « Narthex » à la Conférence des évêques de France.



Arvo Pärt, compositeur estonien né en 1935, est souvent associé au mouvement de musique minimaliste qui s'est formé à partir des années 1960. Créateur d'une musique épurée, d'inspiration profondément religieuse, Arvo Pärt a composé des œuvres jouées dans le monde entier. Inspiré par le chant grégorien et la polyphonie ancienne, le compositeur a développé son propre style appelé *tintinnabuli*.

A deux pas de la Bastille, jeudi 6 décembre 2018 à 12h30 à Notre-Dame-d'Espérance.

Entrée libre, participation aux frais 5 € minimum.

CERISE (Carrefour Echange Rencontre Insertion Saint-Eustache) est une initiative de Saint-Eustache. Ce projet, non confessionnel, fait cohabiter un centre social et culturel et une résidence pour jeunes. C'est un lieu de vie au service du développement du lien social dans le centre de Paris. Vous êtes tous les bienvenus au 46 rue Montorgueil !

Samedi 1^{er} décembre à 19h30 : Spectacle de théâtre « La femme, les femmes et moi » donné par le collectif de CERISE. 8 femmes sur scène face au public. Venez les découvrir ! Nombre de places limité. Merci de réserver au 01 42 21 43 18.

Activités pour les adolescents : Dernières places à saisir. Deux ateliers de théâtre pour les 10-14 ans et pour les 14-16 ans en partenariat avec le Conservatoire municipal vous attendent. Vous êtes motivés et avez toujours rêvé d'essayer ? Alors contactez-nous.

Tricoteuses/tricoteurs : notre atelier tricot qui a lieu chaque mercredi de 14h à 16h30, accueille tous les amateurs de maille, débutants ou confirmés ! Une partie de cet atelier est dédié à la confection de layette solidaire, (chaussons, bonnets, couvertures pour nouveau-nés) à destination de jeunes mamans isolées. Rejoignez-nous. Entrée libre.

Bénévolat pour l'accueil : nous recherchons un/e bénévole pour les mercredis de 16h à 18h30. Contact Natacha Bourdeleau au 01 42 21 43 18.

Vous voulez recevoir la lettre d'informations de Saint-Eustache ?

Inscrivez-vous sur saint-eustache.org

